

LA SEMAINE DE LA DOCTRINE LA VIE DES IDÉES

COLLOQUES

Rétrospective sur la jurisprudence de la Cour de justice (2013-2023),

à l'occasion du 10^e anniversaire de la chronique « Droit international privé de l'Union européenne », publiée au *Journal du droit international - Clunet (LexisNexis)*, colloque sous la direction du professeur Louis d'Avout, en présence des contributeurs de la chronique, avec la participation du professeur Jean-Baptiste Racine, directeur scientifique du Clunet, et de Léna Gannagé, directeur du CRDI, le 18 octobre 2024, de 17h à 19h30, à l'Institut de droit comparé, 28 rue Saint Guillaume Paris (7^e), inscription : laurence.tacquard@u-paris2.fr.

Volonté et contrats spéciaux,

journée consacrée à la place théorique et pratique de la volonté en droit des contrats spéciaux, **en partenariat avec LexisNexis**, sous la direction d'Henri Conte, maître de conférence à

l'université catholique de l'Ouest et de Guillaume Maire, maître de conférence à l'université de Lorraine, le 13 novembre 2024, 9h-16h30, faculté de droit de Nancy, 13 place Carnot, Nancy (54), inscription (<https://univ-droit.fr/>).

Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, organisée par la

Miprof et le CNB, en présence des acteurs impliqués dans la lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains, le 18 octobre 2024, de 9h à 17h, à l'amphithéâtre Tour Olivier de Serres, Paris (15^e), (<https://ptolemee.com/traite-etreshumains/index.html>).

OUVRAGE

Code de la consommation 2025,

à jour au 23 juillet 2024, sous la direction de Laurent Leveneux, professeur de droit privé : LexisNexis, Codes bleus, 18^e éd., oct. 2024, 2420 p., 79 €.



1210

Conférence de rentrée solennelle du Collège et de l'École de droit

École de droit, université Paris-Panthéon-Assas, 11 sept. 2024



© SERVICE COMM. DE L'UNIVERSITÉ

La rentrée solennelle du Collège de droit et de l'École de droit de l'université Paris-Panthéon-Assas s'est tenue le 11 septembre 2024. Ouverte par le président de l'université, le professeur Stéphane Braconnier, elle a rassemblé de nombreux élèves, alumni, professeurs et praticiens venus partager un moment de communauté académique. Le professeur Cécile

Pérés, directrice du Collège de droit, a remis à Alix Lemaigen et Eloi Vacher un prix récompensant leurs brillants résultats en deuxième année de licence. Puis le professeur Pierre-Yves Gautier, directeur de l'École, a présenté à l'assemblée l'invité d'honneur, Nicolas Bonnal, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Cette rencontre fut l'occasion pour le président Bonnal de rendre un vibrant hommage à l'une des figures majeures de la magistrature française : Pierre Truche. Si ce dernier occupa en dernier lieu la fonction suprême de siège - Premier président de la Cour de cassation - c'est au parquet qu'il réalisa la majeure partie de sa carrière. Aussi occupa-t-il le poste de procureur général près la cour d'appel de Lyon lors du procès de Klaus Barbie en 1987 : affaire emblématique à plus d'un titre. Premier procès en France au titre des crimes contre l'humanité du régime nazi, Pierre Truche y exposa une conception rigoureuse de cette infraction, la distinguant des crimes de guerre. Ce procès a également marqué l'histoire judiciaire en ce qu'il fut le premier enregistré pour les archives audiovisuelles de la justice. Les audiences lui furent l'occasion de s'y mesurer avec la défense, de reconforter les témoins survivants, de mettre du cœur et de la fermeté dans ce retour sur un passé inimaginable de cruauté.

Le Président Bonnal souligna les raisons pour lesquelles Pierre Truche peut constituer une source d'inspiration pour les magistrats et avocats ; il confia à l'auditoire que cet homme lui fit mesurer la grandeur de la fonction de juger, ou de requérir, ou de diriger une enquête préliminaire. Il était aussi humaniste : lyonnais d'origine modeste, très soutenu par sa famille, il a toujours défendu les droits de l'homme, quel que soit son poste. Il contribua substantiellement aux réflexions sur la réforme de la justice, en prônant en pionnier le recours à la médiation. Orateur remarquable, chacun de ses discours était articulé avec une précision rigoureuse. Il initia encore les premières poursuites pénales en matière de fausses factures. Il fut également un ardent défenseur de l'indépendance du ministère public, en présidant la commission de réflexion sur la justice. Le rapport qu'il remit au président de la République (1997) soulignait la nécessité d'une véritable politique d'action publique afin d'encadrer l'application du principe d'opportunité des poursuites. Ses réflexions inspirèrent largement la loi du 15 juin 2000, réformant les pouvoirs du juge d'instruction.

Cet éloge fut suivi d'un débat avec les élèves, au cours duquel le président Bonnal discuta des limites de la prescription, notamment en matière d'infractions sexuelles, ou de la pertinence d'introduire les opinions dissidentes en droit français, au regard du principe d'impartialité du juge.

Marguerite Baudry et Nil Vautrin, élèves de l'École de droit